

PRIX ALEX-F. MÜLLER

DE PHYSIOPATHOLOGIE CLINIQUE

2021

Ce prix, d'un montant de CHF 4000.-, est destiné à honorer la mémoire du Professeur Alex-F. Müller, qui a introduit l'enseignement de la physiopathologie en Suisse, et qui a occupé la première chaire de physiopathologie en Suisse, créée à Genève en 1960. Tout médecin ou biologiste des HUG ou de la Faculté de médecine peut bénéficier de ce prix avec ou sans grade universitaire. Ce prix remplace dès 2014, la conférence annuelle Alex-F. Müller de physiopathologie clinique inaugurée en 1994. Il récompense une publication originale dans le domaine des mécanismes physiopathologiques des maladies ou de leur traitement à caractère innovant.

Délai de soumission des dossiers:
31 décembre 2020

Conditions:

La publication concerne les résultats d'un projet de recherche clinique ou translationnelle, réalisé à Genève, par un premier auteur âgé au maximum de 45 ans, à la date de la distribution du prix. La publication doit être parue dans un journal d'audience internationale l'année précédant l'année de la distribution du prix, ou être acceptée pour publication l'année de la remise du prix.

Le dossier de candidature (soumise en format PDF) doit comporter:

- une lettre de motivation avec adresse personnelle actuelle
- un CV et la liste de publications du/de la candidat(e) responsable
- un résumé du travail réalisé sur une page A4
- un tiré à part (ou sa copie) de la publication concernée
- adresse professionnelle (actuelle ET au moment de la rédaction du travail)

Candidatures à adresser à:

Secrétariat de la commission des prix de la Faculté de médecine
Comité du prix Alex-F. Müller
Mme Karin FAESSLER
Décanat de la Faculté de médecine
CMU - Rue Michel-Servet 1
CH - 1211 Genève 4

Renseignements

Karin.Faessler@unige.ch
<https://www.unige.ch/medecine/fr/organisation/prix/concourir/>

